

Enquête

L'élevage de plein air ne veut pas être le grand oublié de l'Europe

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

À l'heure où s'accroissent les négociations sur la future PAC, les éleveurs pastoraux, dont le bétail nettoie la montagne, prévient les incendies et stimule la biodiversité, veulent voir reconnue la pertinence de leurs pratiques à l'heure du réchauffement climatique et du « verdissement » promis des aides.

Fanny Metrat aime sa montagne, sa belle montagne, celle que chantait Jean Ferrat depuis Antraigues, village d'Ardèche niché au cœur des hautes Cévennes. La jeune bergère y mène son troupeau sur les parcours que l'abrupt des pentes et le roulis des pierriers rendent hostiles. « *Quand nous sommes arrivés ici il y a dix ans avec mon compagnon, tout le monde nous disait que l'on n'y arriverait pas* », se souvient la jeune femme qui, bercée par les récits de Giono, rêvait de devenir paysanne. Elle conduit aujourd'hui ses 140 brebis mères en haut de la colline, entre 600 et 1200 mètres d'altitude, à la recherche du festin que les bêtes vont pâturer, genêts, bruyères, frênes, châtaignes. Dans ce territoire rude et sauvage, sans la gourmandise des troupeaux, il n'y aurait que broussailles et forêts impénétrables. Fanny Metrat a choisi l'élevage pastoral pour la pertinence d'un modèle agricole résilient, qui valorise des terres sur lesquelles aucune autre production n'est possible. Elle produit de l'agneau, de la pomme de terre, de la farine de châtaigne et vend tout en circuit court, à la ferme. « *Il y a dix ans, il ne restait que deux paysans ici. La nature avait repris ses droits. Comme nous sommes plusieurs à nous être installés, la dynamique paysanne reprend. Malgré cela, le pastoralisme meurt doucement* », s'inquiète l'éleveuse.

Pourtant, ce mode extensif d'élevage, trop souvent identifié à un passé révolu, reprend date avec l'avenir à l'heure du

réchauffement climatique et des impasses générées par l'agriculture intensive. En arpentant les collines, les chèvres, brebis, vaches et moutons nettoient la montagne, préviennent les incendies et stimulent la biodiversité. Nourris de ce qu'offre la nature dans ces pâtures de plein air, ils produisent du lait, des viandes, des fromages pleins de qualités gustatives. Les races adaptées à cette forme d'élevage sont rustiques et résistantes aux caprices du climat, sécheresses notamment. « *Les chèvres du Rove existent depuis 2000 ans. Plus elles ont chaud, mieux elles se portent* », sourit François Borel. L'éleveur mène son troupeau de 100 biquettes à longues cornes enroulées dans les collines de La Roque-d'Anthéron, là où forêts, garrigues et pinèdes habillent les contreforts du Luberon. « *Les chèvres pâturent 150 hectares de montagne en herbage. Nous produisons nos fourrages et nos semences sans irrigation, sans labour et sans chimie* », affiche fièrement le paysan, qui a bataillé pendant douze ans avec une poignée d'autres chevriers pour obtenir l'AOC de la fameuse brousse du Rove, fromage frais dont se régalaient les Provençaux.

Même s'il n'est adapté qu'à certains territoires, ce mode d'élevage, le plus souvent conduit en polyculture, est loin d'être anodin. En France, sur les 27,8 millions d'hectares de surfaces agricoles utiles, il en occupe environ 1,8 million.

65 %

des surfaces pastorales sont sur des espaces protégés.

UNE EXISTENCE ÉCONOMIQUE

L'élevage pastoral concerne en France environ 14 000 fermes et près de 900 000 UGB (unités de gros bétail). Au total, les animaux pâturent environ 600 000 hectares, soit la taille d'un département.

« **Nous produisons nos fourrages et nos semences sans irrigation, sans labour et sans chimie.** »

FRANÇOIS BOREL
ÉLEVEUR PASTORAL

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, il représente un tiers des surfaces, soit 850 000 hectares, selon le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam). Pour son président, Luc Falcot, « *la biodiversité en Méditerranée est liée aux hommes et à leurs troupeaux. Mais nous ne sommes pas que des jardiniers de la colline. Le pastoralisme est une activité économique à part entière. Les surfaces de montagne sont des terres de production et de ressources alimentaires pour les troupeaux. C'est le système de production le plus durable et pourtant le plus combattu par les lobbies de l'agrobusiness* ».

Les oubliés de la PAC

À l'heure où s'accroissent les négociations sur la politique agricole commune (PAC) 2021-2027, les éleveurs pastoraux craignent d'être une fois de plus les oubliés d'un calcul fondé sur la course à l'hectare qui privilégie les grandes exploitations, en général céréa-

lières. « *Le rôle de la PAC devrait évoluer vers un système juste de redistribution et redonner de la valeur aux pratiques durables, menées dans des territoires difficiles* », suggère Olivier Bel, éleveur ovin dans les Hautes-Alpes, porte-parole de la Confédération paysanne de Paca. En fait, depuis 2015, l'affaire avance à pas de tortue. La reconnaissance des surfaces agricoles relève du niveau européen. La PAC

UN COMBLE !

« *Dans le monde, l'élevage ovin et bovin est quasiment entièrement pastoral, mais nous, on doit prouver que c'est possible !* » **Renaud David**
Éleveur en Lozère



François Borel mène son troupeau de 100 biquettes à longues cornes enroulées dans les collines des contreforts du Luberon. Photographies Paule Masson

calcule le montant d'une aide à partir de la proportion de comestibles sur une surface. Le montant versé est différent selon le prorata de plantes jugées consommables. Or, la définition de la Commission tient plus du concept normand que provençal. L'UE est accro à l'herbe, il lui en faut au moins 50 % pour reconnaître une surface comme territoire agricole. Or, les fourrages des collines sont faits de broussailles, arbustes, lianes, épineux, résineux... L'herbe, quand il y en a, pousse souvent sous couvert de grands arbres. La PAC ne reconnaît aucun fruit, quand bien même les chèvres et brebis se repaissent de châtaignes et de glands.

À partir de 2015, cette règle rigide des « pâturages permanents » s'est un peu assouplie, permettant une reconnaissance des surfaces comprenant moins de 50 % d'herbe. Au prix d'une importante complexification et d'un mode de calcul « au prorata » particulièrement subjectif. La France a été jugée trop souple par la Commission européenne dans l'application des critères et a été pénalisée en 2017. En bon élève de l'Union européenne, elle a précisé les espèces non comestibles dans une liste qui comprend les résineux et épineux. « *On dit pourtant que les roses et les églantiers se sont dotés d'épines pour se défendre de la dent du bétail* », ironise Marc Dimanche. Et le directeur du Cerpam d'ajouter, plus sérieusement, que « *ces règles administratives, normées, stupides, édictées d'en haut prouvent bien qu'il existe un problème culturel d'acceptation du fait pastoral* ». François Borel l'explique par le fait que « *le monde de l'agriculture conventionnelle n'a plus de marché avec le pastoralisme. Même si nous investissons dans des machines utiles, ce type de production est très peu mécanisé, nous n'avons quasiment pas besoin de vétérinaires, n'achetons pas de semences ou de nourriture industrielles pour le bétail. Nous travaillons sans*

artifice, ce qui, soit dit en passant, coûte bien moins cher ». « *Nous ne cherchons pas à restreindre le discours de la Confédération paysanne autour du seul pastoralisme, tempère Nicolas Girod, porte-parole national du syndicat paysan. Mais nous voulons faire mieux connaître ce système de production qui est sans doute un des plus aboutis de l'agriculture paysanne en termes écologique, social et aussi économique.* » Un des enjeux consiste donc à batailler pour que la PAC reconnaisse mieux ces surfaces comme des espaces de production agricole. Dans le cadre de la négociation de la prochaine PAC en cours, l'UE promet de verdier ses aides. Dans sa note de position, la France réclame une politique agricole qui prenne en compte les risques climatiques, sanitaires, économiques, et protège les territoires les plus fragiles. Elle revendique aussi une PAC plus simple... Or, c'est exactement ce que demandent les bergers pastoraux et transhumants. Pour l'heure, la déclaration de leurs surfaces comestibles est un vrai casse-tête.

Un débroussaillage fort utile contre les incendies

Bruno Salle, éleveur d'ovins à Vauvenargues, au pied de la montagne Saint-Victoire si bien colorée par Cézanne, embrasse d'un geste du bras l'étendue des terres de pâturage de ses 530 brebis. Neuf cents hectares lui sont prêtés par le département dans une convention de pâturage en échange d'un débroussaillage naturel dans cette région à fort risque d'incendies. En bas reposent des prés et terrains relativement plats assez faciles à faire rentrer dans les critères PAC. Au

Enquête

DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA FRANCE POUR LA PROCHAINE PAC, UNE PREMIÈRE RÉUNION A EU LIEU SUR LA RECONNAISSANCE DU PASTORALISME.

DES AIDES DIRECTES EN BAISSÉ

La Commission européenne a annoncé vouloir « moderniser » la PAC à partir de 2021, mais elle a prévu une baisse des subventions, notamment qui concerne les aides directes aux agriculteurs. Une réunion des ministres de l'Agriculture début juin n'a pas permis de dégager une position commune du fait des incertitudes qui pèsent sur le budget. Bruxelles envisage de donner aux États membres une plus grande marge de manœuvre dans la répartition des subventions, ce que la FNSEA dénonce comme une « rationalisation » des aides.

milieu, sur la pente douce, la colline se charge de buissons mais laisse se déplier des chemins et ronds de lumière qui embaument la menthe et le thym. Ces zones qu'il faut réussir

« **Une agriculture paysanne en termes écologique, social et aussi économique très aboutie.** »

NICOLAS GIROD
PORTE-PAROLE NATIONAL
DU SYNDICAT PAYSAN

à découper sont déclarées entre 50 % et 80 % inéligibles aux aides. Plus haut, la montagne se densifie et entre dans la case « + de 80 % » non reconnue tant redoutée par les paysans. Où commence et où s'arrête le maquis ? Bruno Salle, photos satellite en main envoyées par l'administration, doit délimiter son terrain en dessinant des « patates » sur la carte. Le choix est forcément subjectif. Ce que le drone ne voit pas, ces pousses qui dodelinent à l'abri des crêtes d'arbres, lui sait bien qu'elles nourrissent les animaux. Mais, bien souvent, le drone dicte la loi.

En cas de doute sur la déclaration du paysan, il y a contrôle, voire un « contrôle rapide », plus administratif et moins professionnel que l'officiel. « *Pour être tranquilles, les éleveurs*

pastoraux ont tendance à sous-déclarer. Or, ceux qui sous-estiment leurs surfaces ne peuvent plus les augmenter par la suite et ceux qui les surestiment sont pénalisés en cas de désaccord du contrôleur », confie Caroline Collin, spécialiste de la PAC à la Confédération paysanne. Pour générer un système simple et plus juste, le syndicat revendique un calcul à partir d'un ratio moyen de 0,6 % des surfaces, avec une prime aux premiers hectares et un plafond pour limiter les rentes de situation. Les paysans aimeraient aussi obtenir une définition propre à la surface pastorale. Mais, pour ça, il faudrait que l'UE renonce à l'herbe. ●

PAULE MASSON



Fanny Metrat, bercée par les récits de Giono, rêvait de devenir paysanne, l'Ardèche est devenu son éden. Au pied de la montagne Sainte-Victoire paissent les brebis de Bruno Salle.

